



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

Atelier territorial

Anères, 27 avril 2023

Dans le cadre de la concertation préalable du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Neste et Rivières de Gascogne , 21 personnes se sont rendues à la salle des fêtes d'Anères le jeudi 27 avril 2023. Elles ont été accueillies par Pierre Gerwig, Maire d'Anères, Yoan Rumeau, Président de la Communauté de Communes Neste Barousse et Maryse Beyrié, Présidente de la Commission Géographique de la CLE ainsi que les garant.e.s de la concertation nommé.e.s par la CNDP, Ivan Pascaud et Anne-Isabelle Pardineille. La majorité des participant.e.s avaient fait moins de 10km pour venir et étaient présent.e.s à la réunion à la fois par curiosité et pour avoir plus d'information sur la démarche.



18 participant.e.s :

12 habitant.e.s

2 représentant.e.s
d'association

3 élu.e.s

1 journaliste

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce, d'une part, à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostic de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses. D'autre part, une présentation d'une maquette de zones humides réalisée par les étudiant.e.s du BTS GPN de l'institut Saint-Christophe de Masseube.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

A. Maquette zones humides des étudiant.e.s en BTS GPN de Masseube

L'équipe d'animation du SAGE a présenté une maquette représentant les différents types de zones humides et leurs fonctionnalités. Cette maquette avait été réalisée par les étudiant.e.s du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de l'Institut Saint Christophe de Masseube.

Quelques questions ont été posées par les participant.e.s et Sarah Labriffe et Marion Harlé (équipe d'animation du SAGE) ont pu y répondre. En voici quelques exemples :

- *Quel pourcentage du territoire est couvert par les zones humides ?*
- *Est-ce qu'une zone humide peut être artificielle ?*



B. Découverte du territoire et des enjeux du SAGE NRG

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions / réponses qui a suivi la présentation des enjeux.

Quel enjeu recouvre la question de la température ?

Selon les normes de potabilisation en vigueur, on ne peut pas faire de l'eau potable avec une eau à plus de 25 degrés car il y a un plus grand risque de prolifération de bactéries. Cela est réglementé.

Remarque : Maintenant on a de moins en moins de zones humides visibles

Depuis 1960 plus de 50% des zones humides ont disparu en France.

C'est un vaste programme ce SAGE et il implique beaucoup d'acteurs. Une fois qu'on aura fait une analyse, une concertation, qui sera le bras armé de la mise en œuvre des recommandations ?

La CLE en elle-même n'est pas maître d'ouvrage, ce ne sera pas elle qui mettra en œuvre. Le SAGE est un document de planification et de direction commune à portée réglementaire. Tous les acteurs du territoire, chacun, selon ses compétences devra suivre ce document et veillera à la mise en œuvre des recommandations.

Y aura-t-il un organisme qui veillera au respect de ce document ?

L'Etat, en la personne du préfet signera le document in fine. De plus ce document aura une portée réglementaire et devra être suivi par les services de l'Etat.

Est-ce que la CLE survivra à sa période d'étude ?

La CLE est actuellement en phase d'élaboration du SAGE. Quand ce document sera approuvé, la CLE sera dans une phase de mise en œuvre du SAGE et émettra des avis sur des projets du territoire.

A quoi on sert ?

Dans cette phase d'écriture du schéma, les citoyens concertés sont là pour aider la CLE à définir des objectifs.

2/ Echanges en groupes : quelle eau dans le futur ?

Le temps d'échanges en groupe a permis de faire émerger des points d'accord mais aussi à des points de vue divergents de s'exprimer. Plusieurs thématiques ont été abordées par les deux groupes et deux questions structurantes ont orienté les échanges :

- Comment s'adapte-t-on au manque d'eau à long terme ? (table 2)
- Quelle est la place du citoyen face à la question de l'eau ? (table 1)



→ Des enjeux étroitement imbriqués

Pour les deux groupes, la priorisation des enjeux n'est pas la solution à retenir. Ainsi, la table 2 n'a pas souhaité se prononcer sur une hiérarchisation et a pointé le fait que « chacun.e autour de la table avait une sensibilité différente vis-à-vis de chaque enjeu et ne mettait pas nécessairement sa priorité au même endroit ». Il est intéressant de noter que les participant.e.s de la table 1 ont évoqué l'ensemble des problématiques : quantité, usages, biodiversité, gouvernance, incitations...

→ Trouver de nouvelles sources d'eau

Les deux groupes ont abordé la question des ressources en eau alternatives et donc du stockage.

Les retenues d'eau et le stockage en surface ont été largement questionnés, notamment vis-à-vis de leur efficacité : « Il faut stocker davantage l'eau, mais pas nécessairement dans des retenues de surface car cela pose des problèmes d'évaporation » (table 2).

Au-delà du stockage collectif, il faudrait également systématiser le stockage individuel et « systématiser les récupérateurs d'eau de pluie sans pour autant oublier le cycle naturel de l'eau » (table 1).

→ Vers un nouveau modèle agricole, mais lequel ?

La question du modèle agricole actuel et à venir a été longuement discuté, surtout à la table 2 qui a vraiment choisi cette focale là pour aborder la gestion de l'eau. Le constat initial de cette réflexion était de dire que l'agriculture était un des principaux postes de consommation de l'eau sur le territoire.

Les participant.e.s se sont d'abord attachés à décrire le modèle actuel et à en pointer les limites : pollution des intrants, taille des exploitations (remembrement), agriculture dite « spéculative » plutôt que « nourricière » et en même temps essentielle pour nourrir la population ...

Après ce constat, les participant.e.s ont proposés des pistes de solutions à approfondir telles que des solutions fondées sur la nature comme : « replanter des haies, remettre des prairies, protéger les zones humides » (table 1) ou encore « protéger la ripisylve et entretenir les fossés ».

Mais aussi des solutions plus structurelles comme « l'accompagnement les agriculteurs vers des pratiques plus raisonnées et des cultures adaptées au climat » (table 2), « le financement du

changement des techniques agricoles » (table 1), « la formation des ingénieurs agronomes » (table 1).

→ Quelle est la place du citoyen dans la gestion de l'eau ?

La question a été soulevée à plusieurs reprises mais surtout par la table 1. Si les participant.e.s ont bien identifié les pratiques individuelles à mettre en place pour une meilleure gestion de l'eau comme : « systématiser les récupérateurs d'eau de pluie, sans pour autant oublier le cycle naturel de l'eau ».

Ces mêmes participant.e.s ont eu plus de mal à percevoir quelle pouvait être leur place, leur poids et leur rôle dans la prise de décision autour des politiques de gestion de l'eau.

Ils ont notamment constaté que « les citoyens pouvaient jouer leur rôle par engagement mais ils manquent de pouvoir d'agir ». C'est une des raisons pour lesquelles la table 1 a décidé, dans son travail en atelier de « s'adresser directement à la CLE ».

→ Le SAGE et la gouvernance de l'eau : un millefeuille administratif qui manque de lisibilité

Le SAGE est un objet assez indéfini pour les deux groupes. Pour preuve, la majorité des participant.e.s étaient venus à l'atelier pour s'informer et par curiosité pour ce nouvel objet soumis à la démarche de concertation.

Toutefois, ayant bien saisi l'enjeu derrière le schéma les deux tables ont souhaité orienter leurs recommandations vers une gestion publique de l'eau vue comme un bien commun partagée par toutes et tous. Dans cette idée, la table 1 a notamment proposé « d'augmenter le nombre de fonctionnaires travaillant sur ces questions ».

Enfin, la question de la législation et par extension du contrôle de nos pratiques vis-à-vis de l'eau est un point qui a fait débat surtout au sein de la table 1. Si certains étaient pour davantage de contrôle notamment au sujet du « remplissage des piscines privées » (table 1) et en faveur d'un « partage strict de l'eau » (table 2), d'autres suggéraient plutôt de trouver des alternatives à la norme et au contrôle.

→ La qualité de l'eau, un enjeu central pourtant oublié

En effet, la table 1 a fait la remarque lors de l'atelier : « on oublie souvent un peu de parler de la qualité de l'eau ». Dans les faits, les participant.e.s sont souvent d'accord sur le fait que conserver une eau de qualité est indispensable (lutter contre la pollution des intrants agricoles mais également des pollutions domestiques de l'eau) toutefois, ils n'accorderaient qu'une moindre place dans la discussion aux solutions, recommandations pour l'améliorer.

Pour autant, la table 1 a souhaité insister sur la question des infrastructures, les réseaux d'eau, ainsi que les « stations d'épuration du territoire » qu'il s'agirait de « renouveler pour mieux traiter les eaux usées ». La table 2 de son côté s'est attachée à promouvoir des « solutions de filtrage naturelles de l'eau » comme certaines plantes, les prairies humides, quelques bactéries et autres insectes.

Restitution des recommandations à la CLE

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1	<p>Systématiser les récupérateurs d'eau de pluie sans pour autant oublier le cycle naturel de l'eau</p>	<p>Faciliter les solutions de filtrage naturelles.</p> <p>Renouveler les stations d'épuration pour mieux traiter les eaux usées.</p>	<p>Démembrer les exploitations agricoles.</p> <p>Financer et accompagner le changement de pratiques agricoles.</p> <p>Sensibiliser, former tous les acteurs y compris les ingénieurs agronomes.</p>	<p>Systématiser pour toute nouvelle construction une limite à l'imperméabilisation des sols.</p> <p>Légiférer et contrôler notamment au sujet des piscines individuelles.</p> <p>Mettre en réseau les structures sur le territoire.</p> <p>Augmenter le nombre de fonctionnaires travaillant sur ces questions. L'eau est un bien commun et doit être géré par le service public.</p>	<p>Travailler avec les propriétaires forestiers pour les sensibiliser.</p> <p>Replanter des haies. Mettre en place les principes de l'association Arbres et Paysages (le bon arbre au bon endroit), éviter les sols nus.</p> <p>Protéger les zones humides</p>
Table 2	<p>Stocker davantage l'eau, mais pas nécessairement dans des retenues de surface (problème de l'évaporation).</p>		<p>Accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus raisonnées (agriculture nourricière VS agriculture spéculative) et des cultures adaptées au climat.</p> <p>S'appuyer sur des associations comme</p>	<p>Imposer davantage de règles et mieux encadrer le partage de l'eau.</p> <p>Revoir notre alimentation et sensibiliser aux circuits courts, moins consommateurs en eau.</p>	<p>Recarbonez les sols pour qu'ils puissent retenir davantage d'eau.</p> <p>Protéger la ripisylve, remettre des haies et entretenir les fossés.</p>

			Arbres et Paysages » pour mettre en place de nouveaux modèles d'agroforesterie.		
--	--	--	---	--	--

